

Avis de constitution

SOCIETE « GLOIRE COMPAGNIE GROUPE »

Siège Abidjan, Cocody Angre, Lot 29, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2025, et enregistrés au CEPICI le mardi 28/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLOIRE COMPAGNIE GROUPE »

Objet :

- commerce
- Immobilier
- Finance
- Sécurité
- NTIC
- Assurance
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angre, Lot 29, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme OKEI ACHABA JULIETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04579 du 22/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25214/GTCA/RC/2025 du 22/04/2025

